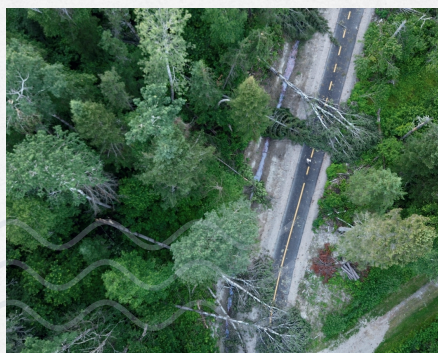




Une communauté en action – Août 2026



Actualités, culture et vie municipale !

- Urbanisme
- Programmation culturelle
- Festival
- Musée Louis-Hémon

« L'été se poursuit à Péribonka avec une programmation variée, des projets municipaux en cours et de nombreuses activités pour tous. Découvrez les nouvelles de votre municipalité, les faits saillants du Festival À l'eau Péribonka, la programmation culturelle et bien plus encore. »



Votre journal municipal – août 2026

Mot de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,



Malgré les défis, Péribonka continue d'aller de l'avant

L'été est souvent synonyme de vacances et de détente, mais à Péribonka, le mois de juillet a aussi été marqué par l'engagement, la solidarité et l'énergie de toute une communauté. Malgré certains défis auxquels nous avons dû faire face, notre municipalité a poursuivi l'avancement de plusieurs projets importants tout en profitant d'activités rassembleuses qui font la richesse de notre milieu de vie.

*Je tiens d'abord à souligner le remarquable succès du Festival **À l'eau Péribonka**, qui a une fois de plus animé notre village et fait rayonner notre communauté. Félicitations au comité organisateur, aux bénévoles, aux partenaires et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cet événement devenu un incontournable de notre saison estivale. Grâce à votre dévouement, des milliers de visiteurs ont pu découvrir l'accueil chaleureux et le dynamisme qui caractérisent Péribonka.*

Le mois de juillet nous a également donné l'occasion d'accueillir des visiteurs de marque. Nous avons eu le plaisir de recevoir Alexis Brunelle-Duceppe, député de Lac-Saint-Jean, ainsi que Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois. Leur visite a permis de mettre en lumière plusieurs enjeux et projets importants pour notre municipalité et notre région, tout en faisant connaître davantage les réalités et les aspirations de notre communauté.

Parallèlement à ces événements, plusieurs dossiers municipaux ont continué de progresser, notamment en matière d'infrastructures, d'environnement, de coopération intermunicipale et d'organisation municipale. Ces avancées témoignent du travail constant effectué par les employés municipaux, les membres du conseil et nos nombreux partenaires afin d'assurer un développement harmonieux et durable de notre municipalité.

Je vous invite à prendre connaissance des principales réalisations qui ont marqué le dernier mois et à constater, une fois de plus, que malgré les défis rencontrés, Péribonka continue d'aller de l'avant avec détermination et confiance en l'avenir.


Mairesse de Péribonka



CALENDRIER D'AOÛT 2026

10 août 19h : SÉANCE DU CONSEIL

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 10 AOÛT 2026

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour 10 août 2026
3. Exemption de la lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026
4. Finances
 - 4.1. Adoption et paiement des comptes et salaires du mois de Juillet 2026
 - 4.2. Aide financière
5. Résolutions
 - 5.1. Abrogation résolution 2023-07-93 concernant l'asphaltage de la route de vauvert
6. Urbanisme
 - 7.1 Dérogation mineure pour M. Denis Girard au 802 route Marie-Chapdelaine
7. Avis de motion – Règlement
9. Varia
9. Rapport des comités et de la mairesse
10. Période de questions
11. Levée de la séance du 10 août 2026

DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL : 6 JUILLET 2026

Le procès verbal de la séance du 6 juillet 2026 sera disponible sur le site internet de la municipalité : peribonka.ca



INFO URBANISTE

Information pour les citoyens demeurant ou ayant un droit de passage sur un terrain appartenant à Rio Tinto

Avant de déposer une demande de permis auprès du service d'urbanisme de la municipalité, les citoyens résidant sur un terrain appartenant à Rio Tinto (Société Immobilière Alcan Limitée) doivent d'abord obtenir une autorisation de la Société Immobilière Alcan Limitée.

Selon la nature des travaux projetés, les documents et renseignements suivants doivent accompagner votre demande d'autorisation.

Construction d'une terrasse ou d'un patio

- Croquis de localisation / Dimensions du patio ou de la terrasse / Description des travaux et toute information pertinente.

Construction d'une installation septique

- Plan d'implantation / Étude de caractérisation des sols / Description des travaux et autres renseignements pertinents.

Construction ou agrandissement d'un bâtiment (résidence, garage, remise, etc.)

- Plan d'implantation indiquant les dimensions de la construction et les distances par rapport aux limites de propriété;
- Description des travaux et autres renseignements pertinents.

Coupe d'arbres ou de branches

- Photographies des arbres visés (les identifier à l'aide d'un ruban orange ou d'un autre repère visible);
- Description des travaux et autres renseignements pertinents.

Démantèlement de bâtiments, quais ou autres structures

- Plan d'implantation des ouvrages à démanteler;
- Description des travaux et autres renseignements pertinents.

Installation d'un véhicule de camping ou d'un bâtiment temporaire

- Plan d'implantation / Dimensions du véhicule ou du bâtiment (longueur et largeur) / Description des travaux et autres renseignements pertinents.

Installation d'une clôture

- Croquis ou plan d'implantation / Description des travaux (longueur, hauteur, matériaux et type de clôture).

Installation d'un puits artésien

- Croquis de localisation / Caractéristiques du puits / Description des travaux et autres renseignements pertinents.

Installation d'une conduite d'eau de type crépine ou d'une gélinite

Crépine

- Croquis de localisation;
- Diamètre et profondeur du tuyau;
- Description des travaux et autres renseignements pertinents.

Gélinite

- Croquis de localisation;
- Diamètre et profondeur du tuyau;
- Description des travaux et autres renseignements pertinents;
- Préciser si le tuyau d'alimentation sera installé par forage dirigé.

Important : Dans les secteurs d'empierrement, le tuyau d'alimentation doit obligatoirement être installé par forage dirigé.

Installation d'une piscine ou d'un spa

- Croquis de localisation / Type d'installation (piscine creusée, hors terre ou spa) / Dimensions / Description des travaux et autres renseignements pertinents.

Installation ou réfection d'un quai

- Croquis de localisation / Type de quai (pilotis, flottant, etc.) / Dimensions / Description des travaux et autres renseignements pertinents.

Résidence de tourisme (usage secondaire)

- Formulaire de demande à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ);
- Description du projet;
- Photographies de la résidence;
- Toute autre information pertinente.

Travaux de végétalisation, de stabilisation, d'aménagement d'un accès à l'eau ou autres travaux similaires

- Type de travaux;
- Dimensions de l'intervention (longueur, largeur et hauteur);
- Matériaux utilisés;
- Description détaillée des travaux;
- Plan ou croquis de réalisation;
- Photographies du site.



Rappel important

L'autorisation de la Société Immobilière Alcan Limitée est requise avant le dépôt d'une demande de permis auprès du service d'urbanisme municipal. Le fait de fournir tous les documents exigés dès le dépôt de votre demande contribuera à en accélérer le traitement.



Programmation d'août

AUBERGE

île du repos

Guillaume Arseneault (indie folk)
samedi 1er août

Éléonore Dessureault (Indie pop jazzy)
dimanche 2 août

Weedon (country folk)
vendredi 7 août

Claire Pelletier (folk pop)
samedi 8 août

Match impro
samedi 14 août

Kourage (rock engagé)
samedi 15 août

Sam Vigneault (humour)
vendredi 21 août

Jeanick Fournier (pop)
samedi 22 août

Guillaume Pineault (humour)
mercredi 26 août

Gilles Valiquette et Flora Luna (folk pop)
vendredi 28 août

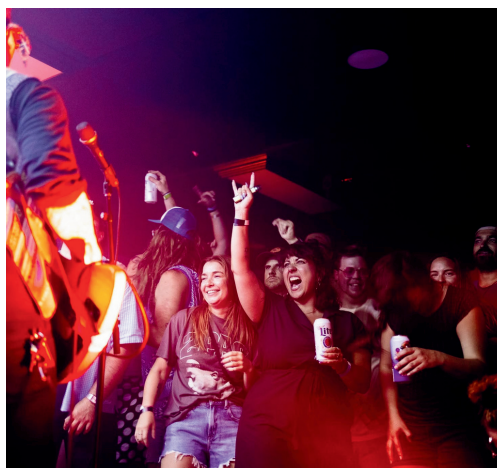
Rémi Cormier (jazz)
samedi 29 août

*Venez vibrer au rythme de la
culture ce mois-ci !*

Auberge de l'Île du Repos –
Pour informations et réservations :
www.iledurepos.com ou au 418-347-5649.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé au Festival **À l'eau Péribonka** 2026. Grâce à vous, cette édition a été un véritable succès.

David Larouche
Président du comité organisateur



Offre
AUX CITOYENS

Croisière sur le ponton Le Péribonka

Sur réservation seulement
48 hrs à l'avance :
418-720-8215



Maxium 12 passagers
Départ entre 18 h 30 et 19 h
Coût : **100\$ / h**

(Sous réserve de la température et du niveau de l'eau)

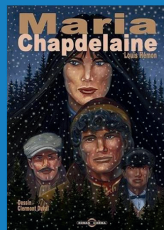
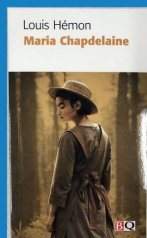
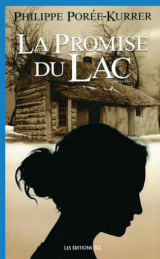


musée
**LOUIS-
HÉMON**



12 AOÛT, ACHÈTE UN LIVRE QUÉBÉCOIS !

Nos suggestions



musée
**LOUIS-
HÉMON**

Journées thématiques

« viens à la rencontre de Maria et sa
famille »

Les jeudis 13 et 27 août



Amour et tempête du nord

Ici, l'hiver décide de tout. Il est froid et oppressant. Notre maisonnette, à Sainte-Monique, ne tient qu'à un seul fil de laine. À notre époque du télégraphe, les naissances en hiver sont les plus compliquées. Jean et moi (Madelaine) attendons notre cinquième cet hiver. Mais accueillir un nouveau-né alors que la sage-femme est loin, que le curé est absent, il y a péril en la demeure. La neige tourbillonne devant la vitre gelée comme un ballet enivrant de plumes de cygne, hypnotisant mon regard perdue dans mes douleurs.

Un ballet de plumes, je dirais même de peaux de lièvres, tant la neige tombait drue. "Allons-nous seulement y arriver, Jean ?" Retirés comme nous sommes, perdus devant cette immensité, la neige est notre seule maîtresse. Elle décide de votre sort, qui vit, qui meurt.

Pour apaiser l'angoisse, Jean s'efforce de jeter des bûches de bouleau dans le poêle. La chaleur monte et atteint près de trente degrés près du foyer, créant un cocon illusoire contre l'enfer du dehors. Épuisés par des heures de veille et le stress, le soulagement de cette tiédeur finit par engourdir nos sens. Nos enfants au lit et le nouveau-né enveloppé dans son berceau, Jean vient s'asseoir à mon chevet, berçant ma main. Je le regarde, beau

malgré la fatigue, et essaye de retenir ce moment, d'ancrer notre amour face à la menace. Le sommeil me surprend, lourd comme une sentence.

Ce matin-là, quand je me suis réveillée, il faisait froid. La chaleur étouffante a laissé place à une froideur mordante qui me stimule instantanément et qui me glace le sang. Durant la nuit, le poêle s'est éteint dévoré par le gel.

Je me précipite vers le berceau. Plus un souffle. Plus un gémissement. Le froid cruel a tout figé, suspendant le temps et emportant avec lui les pleurs de mon enfant. Mon cœur s'est arrêté, mortifié par le froid qui a réussi à s'infiltrer sous notre toit et qui m'avait tout enlevé. La neige est notre seule maîtresse. Elle choisit le nombre de personnes qui survit. Cette fois-ci, une.

Composée par les visiteurs du musée entre le 23 juin et le 3 juillet 2026.

musée
**LOUIS-
HÉMON**





Crédit photo: Francis Doucet

Nous joindre



Municipalité de Péribonka
300, rue Édouard-Niquet,
Péribonka, (QC), G0W 2G0

Sécurité civile et urgences



418.374.2967



peribonka.ca



581.668.5500

MAIRESSE

Carole Tremblay



maire@peribonka.ca

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Samuel Boivin



dg@peribonka.ca | #102

INSPECTEUR MUNICIPAL ET URBANISME

Éric Ménard



inspectionest@regiegeant.ca | #109

LOISIRS

Marie-Claude Larouche



loisirs@peribonka.ca

TRAVAUX PUBLICS

Bruno Hudon



travauxpublics@peribonka.ca | #101

COMPTABILITÉ

Alexandra Legault



comptabilite@peribonka.ca | #111

TOURISME

David Larouche



tourisme@peribonka.ca | #103

DG MUSÉE LOUIS-HÉMON

Carole Richer



direction.interim@museelh.ca | #115